

Département de l'Yonne

Communauté de
Communes du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	15 février 2012	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 49 Présents : 46 Votants : 47
Date d'affichage de la convocation :	15 février 2012	

Séance du 23 février 2012

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi vingt trois février deux mille douze à dix huit heures trente, à la salle polyvalente de Chamvres, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Benoît COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Claude PERREAU (suppléant), Madame Michèle NANGOT (suppléante), Monsieur Patrice CHASSERY, Monsieur Olivier CENDRE, Monsieur Bernard MORAINÉ, Monsieur Yann CHANDIVERT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Mohamed BELKAID (suppléant), Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Claude GRELARDON, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Louis BOUCHERON, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Hervé DESCHAMPS, suppléé par Mme Michèle NANGOT
Madame Manuelle MOINE suppléée par M. Mohamed BELKAID
Monsieur Lionel PERREAU, suppléé par M. Claude PERREAU
Monsieur Claude GRUET, a donné son pouvoir à M. Michel KOZEL
Madame Eliette ITALIANO
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS



OBJET : Cession de deux parcelles au lieudit « des Champs Blancs » à Joigny, travaux de desserte

N° ECO/2012/30	Conseil communautaire du 23 février 2012
----------------	---

OBJET : Cession de deux parcelles au lieudit « des Champs Blancs » à Joigny, travaux de desserte

VU la délibération n° ECO 2011/08 du 2 février 2011,

VU l'avis favorable de la Commission « développement économique », réunie le 7 février 2012,

VU l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 13 février 2012,

Considérant la cession des deux parcelles suivantes :

la parcelle cadastrée n° ZM 151, d'une surface de 3 101 m², au profit du Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne, au prix de 25 euros (VINGT-CINQ EUROS) par mètre carré, soit 77 525 euros (SOIXANTE DIX SEPT MILLE CINQ CENT VINGT-CINQ EUROS) ;

La parcelle cadastrée n° ZM 152, d'une surface de 2018 m², au profit de Mme Rabdeau Isabelle, vétérinaire à Joigny, aux fins d'y bâtir une clinique, au prix de 25 euros (VINGT-CINQ EUROS) par mètre carré, soit 50 450 euros (CINQUANTE MILLE QUATRE CENT CINQUANTE EUROS).

Considérant cet ensemble d'une superficie de 5 119 m², pour un prix total de 127 975 euros hors taxes,

Considérant le plan de financement suivant :

Poste de dépense	Montant HT	Ressources	Montant HT	%
- Acquisition terrains	88 336 €	Cession de deux parcelles	127 975 €	
- Frais de géomètre	980 €	BASE SUBVENTIONNABLE	91 471 €	
- Frais d'acquisition	1 300 €	DETR	27 441 €	30%
- Dépenses de VRD (extension voirie, réseau d'électricité)	130 000 €	Conseil Général	27 441 €	30%
		Autofinancement	36 589 €	40%
TOTAL	219 446 €		219 446 €	100 %

Considérant que la Communauté de Communes du Jovinien prendra en charge la desserte des deux parcelles, ainsi que leur branchement au réseau public d'électricité, conformément au projet approuvé par le Conseil du 2 février 2011.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de travaux,

DONNE tous pouvoirs au Président, ou, en cas d'empêchement, à la première vice-présidente, aux fins de signer tous actes afférents à ladite cession et à l'engagement des marchés de travaux correspondants.

Pour Copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture : 6/03/2012
date de publication : 7/03/2012

